

Automne 2020

N.B. Le cours se donne sur deux sessions A et H

Responsable : Martine Roberge

Objectifs généraux

1. Créer les conditions pour assurer aux étudiant-e-s une progression régulière et méthodique dans la préparation de leur mémoire de maîtrise.
2. Faciliter et accélérer la mise en forme de la problématique et de la méthodologie de recherche en procurant aux étudiant-e-s un encadrement qui leur permettra de procéder d'une manière systématique dans la rédaction de leur mémoire de maîtrise.
3. Favoriser le développement d'un réseau d'échanges et de communication scientifique entre les étudiant-e-s commençant leurs études de maîtrise.

N. B. Ce séminaire ne cherche pas à se substituer au directeur ou à la directrice de recherche qui conserve l'entière responsabilité de la supervision du mémoire sous tous ses aspects.

Objectifs spécifiques

1. Dégager les tendances actuelles de la recherche dans son domaine en ce qui concerne les objets d'étude, les sources disponibles et leur interrogation.
2. Situer sa propre recherche par rapport aux pratiques courantes et récentes de sa discipline.
3. Justifier le choix de son sujet, les objectifs et les limites de son projet de recherche.
4. Élaborer un questionnement réaliste relatif au sujet de recherche choisi.
5. Sélectionner les sources permettant de répondre adéquatement aux questions reliées à la problématique.
6. Définir une méthodologie appropriée au traitement des sources retenues et au type de problème posé.
7. Développer des aptitudes à la communication scientifique écrite et orale.

Contenu

Ce séminaire s'étend sur deux sessions consécutives (automne et hiver) et comprend six étapes correspondant à autant de travaux écrits de longueurs différentes :

- Présentation sommaire des projets de recherches individuels.
- Bilan historiographique du domaine et du sujet de recherche.
- Élaboration d'une problématique eu égard à l'état des recherches sur le sujet envisagé.
- Justification du choix d'une approche méthodologique appropriée à un corpus de sources.
- Ébauche d'un plan préliminaire du mémoire.
- Rédaction d'une première version de l'introduction du mémoire.

Fonctionnement

Chaque étape fera l'objet d'une présentation par le titulaire sur les objectifs de cette étape, les manières de réaliser le travail demandé et les critères d'évaluation. À chaque étape, les étudiant-e-s sont tenu-e-s de consulter leur directeur ou directrice de recherche qui demeure le seul responsable de la direction du mémoire.

La formule pédagogique est celle du séminaire qui exige une participation active et obligatoire des étudiant-e-s aux discussions qui font suite aux travaux écrits. Des rencontres individuelles de suivi avec le responsable du séminaire sont recommandées entre les séances de groupe pour vérifier la progression de la démarche.

Évaluation

- Bilan historiographique : 10%
- Problématique : 20%
- Démarche méthodologique : 20%
- Plan du mémoire : 5%
- Introduction provisoire : 30%
- Participation aux discussions : 15%

Bibliographie

La bibliographie détaillée sera fournie au début du cours.